

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/10/2024 - B2024/008573 - 2021 B 00297 - 894 310 861 - A LA LIGNE

SARL A LA LIGNE

11 rue Auguste Nayel

56100 LORIENT

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2024

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2024 11			Exercice N-1 30/04/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	784	459	325	469	144	30.70
	Autres immobilisations corporelles	49 988	15 292	34 696	36 346	1 650	4.54
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15 147		15 147	31	15 116	NS
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 128		1 128	2 125	996	46.90
	Total II	67 047	15 751	51 296	38 971	12 326	31.63
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	72 288		72 288	69 563	2 725	3.92
	Avances et acomptes versés sur commandes				1 044	1 044	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 131		4 131		4 131	
	Autres créances	21 195		21 195	12 493	8 703	69.66
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				15 116	15 116	100.00
	Disponibilités	161 293		161 293	145 335	15 958	10.98
	Charges constatées d'avance (3)	1 052		1 052	1 350	298	22.09
	Total III	259 960		259 960	244 902	15 058	6.15
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		327 007	15 751	311 256	283 873	27 384	9.65

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2024 11	Exercice N-1 30/04/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	47 716	22 631	25 085	110.85
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	21 854	25 085	3 231	12.88
	Subventions d'investissement	17 864	20 414	2 550	12.49
	Provisions réglementées				
Total I		98 434	79 130	19 304	24.40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	26 587	31 056	4 469	14.39
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	76 855	87 844	10 989	12.51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	474		474	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 895	70 137	19 758	28.17
	Dettes fiscales et sociales	16 663	15 705	957	6.09
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 348		2 348	
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	212 822	204 743	8 080	3.95
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		311 256	283 873	27 384	9.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

195 644

204 743

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 311 256.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 372 604.85 Euros et dégageant un bénéfice de 21 854.02 Euros.

L'exercice a une durée de 11 mois, couvrant la période du 01/05/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 11 mois par décision de l'assemblée générale des associés de modifier la date de clôture au 31 mars de chaque année

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 31/03/2024

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	784		
Installations générales agencements aménagements divers	8 348		2 378
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	37 312		2 882
TOTAL	46 444		5 260
Autres participations	31		15 116
Prêts, autres immobilisations financières	2 125		38
TOTAL	2 155		15 155
TOTAL GENERAL	48 599		20 415

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 31/03/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			784	784
Installations générales agencements aménagements divers		932	9 795	9 795
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			40 193	40 193
TOTAL		932	50 772	50 772
Autres participations			15 147	15 147
Prêts, autres immobilisations financières		1 035	1 128	1 128
TOTAL		1 035	16 275	16 275
TOTAL GENERAL		1 967	67 047	67 047

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		315	144		459
Installations générales agencements aménagements divers		1 625	830	226	2 230
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 673	4 389		13 062
TOTAL		10 614	5 363	226	15 751
TOTAL GENERAL		10 614	5 363	226	15 751
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	144				
Instal. générales agenc. aménag. divers	830				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 389				
TOTAL	5 363				
TOTAL GENERAL	5 363				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	6 000		6 000		
TOTAL	6 000		6 000		
TOTAL GENERAL	6 000		6 000		
Dont dotations et reprises d'exploitation			6 000		

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 31/03/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 128	0	1 128
Autres créances clients	4 131	4 131	
Impôts sur les bénéfices	571	571	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 373	3 373	
Débiteurs divers	17 251	17 251	
Charges constatées d'avance	1 052	1 052	
TOTAL	27 507	26 379	1 128

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	47 587	9 409	36 486	1 692
Emprunts et dettes financières divers	21 000	21 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	89 895	89 895		
Personnel et comptes rattachés	2 587	2 587		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 519	10 519		
Taxe sur la valeur ajoutée	398	398		
Autres impôts taxes et assimilés	3 158	3 158		
Groupe et associés	55 855	55 855		
Autres dettes	2 348	2 348		
TOTAL	233 348	195 170	36 486	1 692
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 969			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	21 996			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 31/03/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	7 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	943
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 728
Dettes fiscales et sociales	15 547
Total	20 219

ANNEXE

Exercice du 01/05/2023 au 31/03/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 052
Total	1 052

SARL A LA LIGNE
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 11, rue Auguste Nayel

56100 LORIENT
RCS LORIENT 894 310 861

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 SEPTEMBRE 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 MARS 2024 s'élevant à 21 854 euros de la manière suivante :

Section I - Origine

-- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 21 854 euros.

Section II - Affectation

- Aux autres réserves, soit + 21 854 euros.

Section III - Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La gérance 